

## **MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 12 juillet<sup>th</sup> 2021 à 19 h au bureau municipal situé au 1362, rte 148, Campbell's Bay, QC J0X 1K0.

Présents : La maire Colleen Larivière, les conseillers Denis Dubeau, Joe Belanger, Emile Morin, Donald Graveline et John Stitt.

Le conseiller Terry Racine a motivé son absence.

Le conseiller Denis Dubeau a quitté la réunion à 19 h 30.

Également présents : Directrice générale, Julie Bertrand

Le quorum est atteint et le maire Colleen Larivière préside la réunion.

### **Adoption de l'ordre du jour**

2021-07-93

Il est proposé par Donald Graveline et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 12<sup>th</sup> juillet 2021.

Adopté

### **Adoption du procès-verbal**

2021-07-94

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux de la réunion du 3 juin 2021 et de la réunion spéciale du 15 juin 2021.

Adopté

## **URBANISME**

2021-07-95

### **Rapport des inspecteurs**

Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement d'approuver le rapport de l'inspecteur municipal et les dépenses afférentes.

Adopté

### **Approbation des plans de lotissement de la société Nova Scotia Company**

2021-07-96

Il est proposé par Joe Bélanger et résolu à l'unanimité d'approuver les plans de lotissement de la compagnie Nova Scotia soumis par Jacques Bérubé pour les lots 6 456 472, 6 456 473 et 6 456 474 provenant du lot 6 370 443 son procès-verbal en date du 8387 du 17 juin, 2021.

Adopté

### **Approbation des plans de lotissement pour Brian Stanton Co.**

2021-07-97

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'approuver les plans de lotissement pour Brian Stanton Co. soumis par Michel Fortin pour les lots 6 452 988, 6 452 989, 6 452 990 et 6 452 991 provenant du lot 3 546 079 de ses minutes 31707 en date du 30 avril 2021.

Adopté

### **Approbation des plans de lotissement pour Benjamin Lachapelle**

2021-07-98

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité d'approuver les plans de lotissement de Benjamin Lachapelle soumis par Richard Fortin pour les lots 6 455 756, 6 455 755 et 6 455 754 provenant du lot 4 523 187 de ses minutes 11277 en date du 22 juin 2021.

Adopté

2021-07-99

**TECQ Programming- Road Network security measures project**

**Il est proposé par John Stitt et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Julie Bertrand, à soumettre une programmation à la TECQ pour un projet de sécurisation du réseau routier. Ce projet comprendra l'achat de signalisation de sécurité, de numéros civiques, de noms de routes et l'installation de garde-corps et de barrières à la Halte. Le coût estimé est de 100 000 \$.**

**Il est motivé par John Stitt et résolu à l'unanimité que :**

**Attendu que :**

**La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;**

**La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.**

**Il est résolu que :**

**La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;**

**La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;**

**La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;**

**La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;**

**La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.**

**Carried**

**FINANCE**

**Paiement des comptes**

2021-07-100

**Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant la présente séance.**

**Adopté**

**Factures mensuelles**

**Factures payées : 6857,08 \$.**

**Factures à payer : \$. 106 288.55**

**Certificat de disponibilité**

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé de la facture totalisant 113 145 \$ pour le mois de juillet 2021.

Signé : \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Julie Bertrand, directrice générale

**Authentification des bourses d'études**

2021-07-101

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'authentifier 2 bourses au montant de 200\$ chacune pour Rowan Hill et Miguel Rivest.

Cette dépense a été autorisée à partir du poste budgétaire "dons" du budget prévisionnel 2021.

Adopté

**Achat de pneus pour le F-150 de 2017**

2021-07-102

Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement d'autoriser l'achat de 4 pneus pour le 2017-F150. Cette dépense d'environ 1000 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire " équipement - réparation et entretien " du budget prévisionnel 2021.

Adopté

**PAVL- Autorité signataire de l'accord avec le ministère des transports**

2021-07-103

Il est proposé par Donald Graveline et résolu unanimement que le maire Colleen Larivière et la directrice générale Julie Bertrand signent l'entente PAVL avec le ministère des Transports pour la subvention PAVL 2021.

Adopté

**SÉCURITÉ**

\*Il est noté que le chef des pompiers, Kevin Kluge, a soumis le rapport mensuel des services d'incendie pour juin 2021.

**Comité de gestion des déchets de la MRC**

2021-07-104

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité que John Stitt représente la municipalité au comité de gestion des déchets de la MRC.

Adopté

**DIVERS**

**Statut bilingue**

2021-07-105

ATTENDU QUE la Charte de la langue française (Charte) a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1977 et que plus de 80 municipalités de la province de Québec ont été reconnues comme ayant un statut bilingue conformément aux dispositions de l'article 29.1 de la Charte ;

ATTENDU QUE les dispositions initiales de la Charte permettaient aux municipalités dont la majorité des résidents parlaient une autre langue que le français d'être reconnues officiellement en vertu de l'article 29.1 de la Charte ;

ATTENDU QUE la municipalité de Litchfield est reconnue comme ayant un statut bilingue en vertu de l'article 29.1 de la

**Charte depuis 1977 et qu'elle souhaite conserver ce statut bilingue ;**

**ATTENDU QUE la Charte ne permet pas de retirer la reconnaissance du statut bilingue, sauf à la demande de la municipalité ;**

**EN REGARDANT l'histoire de la municipalité de Litchfield, il est évident que les langues française et anglaise ont toujours coexisté en harmonie ;**

**ATTENDU QUE le bilinguisme a fait partie intégrante de la vie quotidienne de la municipalité de Litchfield, même avant l'incorporation de la municipalité ;**

**ATTENDU QUE la Charte de la langue française, reconnaît à la Municipalité de Litchfield un statut bilingue qui lui permet d'offrir tous ses services dans les deux langues officielles ;**

**ATTENDU QUE le projet de loi 96 Loi sur le français, langue officielle et commune du Québec déposé à l'Assemblée nationale du Québec le 13 mai 2021, contient des dispositions susceptibles de retirer la reconnaissance du statut bilingue à des municipalités antérieurement reconnues comme telles en vertu de la Charte de la langue française, comme la municipalité de Litchfield ;**

**ATTENDU QUE conformément aux dispositions du projet de loi 96, il existe un fondement suffisant pour que la municipalité de Litchfield confirme son désir de conserver son statut bilingue tel que reconnu par la Charte de la langue française, par résolution municipale ;**

**PAR CONSÉQUENT,**

**Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement que la Municipalité de Litchfield confirme son désir de conserver sa reconnaissance de statut bilingue en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française, et son refus que cette reconnaissance soit retirée. De plus, de maintenir notre engagement à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la Municipalité de Litchfield continue d'offrir tous ses services au public dans les deux langues officielles et d'affirmer la conviction de la municipalité que les langues française et anglaise continueront de coexister en harmonie dans la Municipalité de Litchfield, comme c'est le cas depuis plus de cent ans, avant même l'incorporation de la municipalité en 1855. De plus, d'envoyer une copie de cette résolution à l'Office de la langue française, aux membres de l'Assemblée nationale du Québec et à l'Assemblée nationale du Québec.**

**Assemblée nationale, à la MRC de Pontiac et aux 18 municipalités de la MRC de Pontiac, au député fédéral local, au Commissariat aux langues officielles du Canada, à l'UMQ, à la FQM et à la FCM.**

**Adopté**

2021-07-106

**Construction d'un gazébo pour les personnes âgées à la Halte**

Caractérisé par le fait que la municipalité a reçu la subvention Nouveaux Horizons pour les aînés d'un montant de 25 000 \$ ;  
Considérant que la municipalité a demandé des devis à 2 entrepreneurs ;

Considérant que la municipalité a reçu les estimations suivantes :

- |                            |                      |
|----------------------------|----------------------|
| 1) Eric Pilon Construction | 34 700 \$ plus taxes |
| 2) GreenHill G.P.          | 22 975 \$ plus taxes |

Par conséquent,

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'accepter l'estimation soumise par GreeHill G.P.

Cette dépense est autorisée à partir des fonds de la subvention Nouveaux Horizons pour les aînés et du fonds Reno Village de la MRC.

Adopté

2021-07-107

**AJOURNEMENT**

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité de lever la séance à 19 h 58.

Adopté

---

Colleen Larivière  
Maire

---

Julie Bertrand  
Directeur général